



FAIRE FACE AUX RISQUES DE L'INÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Les principes de non-discrimination et d'égalité de traitement interdisent les disparités entre les salariés placés dans des situations similaires. La connaissance de ces règles est primordiale dans le contexte social actuel. Nous vous proposons cette formation pour vous permettre de comprendre les différentes implications liées à ces principes et anticiper les risques de contentieux sur le sujet.

OBJECTIFS :

- 1 Maîtriser le cadre juridique et les critères de non-discrimination.
- 2 Identifier les contours de l'égalité de traitement.
- 3 Connaître les dispositions favorisant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- 4 Identifier les risques du non-respect du principe de non-discrimination et de l'égalité de traitement.

PUBLIC :

Dirigeants d'entreprise, DRH, RRH, juristes.

Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, et remise d'un support pédagogique.

Modalités d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

PROGRAMME :

Le principe de non-discrimination :

- Eléments constitutifs de la non-discrimination,
- La discrimination syndicale,
- Les différences de traitement légitimes,
- Les acteurs de la lutte contre les discriminations,
- Le contentieux en matière de discrimination.

L'égalité de traitement :

- Notions,
- Le champ d'application,
- Les enjeux de la différence avec le principe de non-discrimination,
- Les différences de traitement justifiées.

Focus sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

- La négociation sur l'égalité professionnelle,
- La consultation sur l'égalité professionnelle,
- Les fondamentaux de l'Index égalité professionnelle,
- Les sanctions.



CONTACT ET INSCRIPTION :

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

formation@sseti.fr • 03 87 74 34 19

SSETI

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR